

# VILLE DE THETFORD MINES

## LA PAGE MUNICIPALE

144, rue Notre-Dame Ouest | C.P. 489 | 418 335-2981 | ville.thetfordmines.qc.ca | infos@ville.thetfordmines.qc.ca



### AVIS PUBLICS

#### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**AVIS EST DONNÉ QUE** le Conseil municipal, à sa séance régulière du 2 octobre 2017, a adopté le règlement n° 644 intitulé « Règlement pour établir les tarifs de rémunération et d'allocation lors d'élections et de référendums municipaux ».

Ce règlement entrera en vigueur à compter du 11 octobre 2017, date de la publication de cet avis.

Le règlement numéro 644 peut être consulté durant les heures de bureau, à l'hôtel de ville.

Donné à Thetford Mines, ce 4<sup>e</sup> jour d'octobre 2017.

M<sup>e</sup> Edith Girard, Greffière de la Ville

### ÉLECTIONS MUNICIPALES

#### OFFRES D'EMPLOI : ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le Bureau du président d'élection de la Ville de Thetford Mines recherche des gens intéressés à occuper un emploi non partisan lors de l'élection municipale de cette année. Sous la direction de l'équipe du bureau du président d'élection, les personnes retenues participeront aux opérations électorales et effectueront les tâches définies par la loi.

Les emplois disponibles sont :

- scrutateur
- secrétaire
- assistant technique

Tous les travailleurs d'élection devront suivre une formation obligatoire et être disponibles notamment le 25 octobre et/ou le 1 et/ou 2 novembre 2017, selon le poste qu'ils occupent. La rémunération des travailleurs est fixée en fonction du poste qui leur sera attribué.

Pour plus d'informations ou pour nous faire parvenir votre candidature, contactez les responsables du recrutement du personnel électoral par téléphone au 418 755-1690 ou par courriel à : [election@ville.thetfordmines.qc.ca](mailto:election@ville.thetfordmines.qc.ca).

Date limite pour la réception des candidatures : 19 octobre 2017.

#### RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la présidente d'élection le 25 septembre 2017. **Elle fera maintenant l'objet d'une révision.**

Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :

toute personne qui est majeure le jour du scrutin et qui, le **1<sup>er</sup> septembre 2017** :

- est de citoyenneté canadienne ;
- n'est pas en curatelle ;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse ;

**ET**

est domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec ;

**OU**

- est depuis au moins 12 mois, soit :
  - **propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis au président d'élection une demande d'inscription sur la liste électorale ;

- **occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis au président d'élection une demande d'inscription sur la liste électorale ;

Note : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

- **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné, le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

#### IMPORTANT

Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter **DEUX DOCUMENTS** dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription, de radiation ou de correction doivent être présentées devant la Commission de révision, à l'endroit, aux dates et aux heures suivantes :

**Maison de la culture  
Local 125 (entrée par la porte arrière)  
5, rue de la Fabrique, Thetford Mines**

17 octobre 2017	18 octobre 2017	19 octobre 2017
14 h 30 à 17 h 30	14 h 30 à 17 h 30	10 h à 13 h
19 h à 22 h	19 h à 22 h	14 h 30 à 17 h 30

Pour plus d'information, composez le 418 755-3211.

DONNÉ À THETFORD MINES, ce 6 octobre 2017.

M<sup>e</sup> Edith Girard, Présidente d'élection

#### AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

Avis public est donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale **qu'un scrutin sera tenu** et que les candidats à cette élection pour les postes ci-après mentionnés sont :

**POSTE DE MAIRE :** Marc-Alexandre BROUSSEAU  
1155, rue Jonathan,  
Thetford Mines

David POULIN  
134, rue Notre-Dame Ouest  
Thetford Mines

#### POSTE DE CONSEILLER – DISTRICT # 3 :

Denise P. BERGERON  
180, rue Labonté,  
Thetford Mines

Robert MORISSET  
412, rue Paré,  
Thetford Mines

Adam PATRY  
1413, rue Mooney Ouest,  
Thetford Mines

#### POSTE DE CONSEILLER – DISTRICT # 4 :

David BERTHIAUME  
1555, rue Saint-Alphonse Nord  
Thetford Mines

Daniel BRETON  
350, rue Saint-Laurent,  
Thetford Mines

Yvan CORRIVEAU  
1402, rue Des Appalaches  
Thetford Mines

Andréanne LACHANCE  
1149, rue Fortin  
Thetford Mines

#### POSTE DE CONSEILLER – DISTRICT # 8 :

Lise DELISLE  
786, rue St-Georges,  
Thetford Mines

Daniel POUDRIER  
189, rue Sainte-Marguerite Nord,  
Thetford Mines

Guy QUIRION  
5099, avenue du Collège,  
Thetford Mines

Charles ROULEAU  
1675, chemin du Boisé,  
Thetford Mines

#### NOUVEAUTÉ – AJOUT DE JOURS DE VOTE

Un vote au bureau de la présidente d'élection se tiendra au local 125 de la Maison de la culture, 5, rue de la Fabrique (entrée porte arrière) les 27, 30 et 31 octobre de 10 heures à 20 heures et le 1<sup>er</sup> novembre de 10 heures à 14 heures.

#### RENSEIGNEMENTS POUR LE VOTE

Pour le vote par correspondance, les bulletins de vote doivent être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard à 16 h 30 le 3 novembre 2017.

Les électeurs pouvant voter par correspondance qui n'auront pas reçu le ou les bulletins de vote pourront communiquer avec la présidente d'élection afin de les obtenir entre le 30 octobre et le 3 novembre 2017 durant les heures de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Un vote par anticipation sera tenu le 29 octobre 2017, de midi à 20 heures.

Le scrutin se tiendra le 5 novembre 2017 et les bureaux de vote seront ouverts de 10 heures à 20 heures.

Le recensement des votes sera effectué à compter de 22 h 30, le 5 novembre 2017, à la salle multifonctionnelle de la Maison de la culture, 5, rue de la Fabrique, Thetford Mines.

Pour plus d'informations, veuillez composer le 418 755-1690 ou écrire à l'adresse suivante [election@ville.thetfordmines.qc.ca](mailto:election@ville.thetfordmines.qc.ca)

DONNÉ À THETFORD MINES, le 6<sup>e</sup> jour d'octobre 2017.

M<sup>e</sup> Edith Girard, Présidente d'élection